



COMMUNIQUÉ

PRIME GRAND ÂGE

(CCN51)

INACCEPTABLE !!!

Olivier VERAN bafoue une nouvelle fois les règles de la négociation paritaire

En juin 2021 FO a été signataire de l'avenant sur l'attribution d'une prime grand âge de 118€ brut, aux aides-soignants, aides médico-psychologiques, accompagnants éducatifs et sociaux, spécialité "accompagnement de la vie en structure collective", auxiliaires de puériculture exerçant dans les EHPAD, les accueils de jour autonomes, les hébergements temporaires, les résidences autonomie et les SSIAD. Cette prime est cumulable avec la prime Assistant de Soins en Gérontologie (ASG) dès lors que les conditions pour bénéficier de cette dernière sont réunies.

L'entrée en vigueur du texte était prévue au 1er octobre 2021. Cet avenant est majoritaire avec notre signature et celles de la CGT et CFE-CGC.

Une nouvelle fois ce gouvernement fait fi des négociations paritaires en refusant l'agrément de cet avenant. Ce matin, lors de la commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation de la CCN51, la FEHAP nous a annoncé, que suite à la décision de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, il ne pourrait appliquer cet avenant en l'état. Au prétexte que la DGCS a fait une erreur de calcul de l'enveloppe, la FEHAP propose un avenant de substitution prévoyant :

- **Une prime de 70€ brut avec effet rétroactif au 1er juin 2021**
- **L'ouverture de négociations en 2022 et 2023 « espérant » obtenir le financement des 48€ restants.**

Pour FORCE OUVRIÈRE, la preuve est une nouvelle fois faite que ce gouvernement méprise les négociations paritaires et les salariés de la santé privée non-lucrative.

Cette proposition de nouvel avenant est inacceptable. Aujourd'hui les salariés désertent notre secteur à la recherche de meilleures conditions de travail et de salaire. Ce gouvernement prend la décision de mettre encore plus en difficulté les établissements d'un secteur qui a été vital pour passer les différentes vagues de la pandémie du covid-19.

FO ne sera pas signataire d'une parodie de négociation et appelle tous ses syndicats à préparer dès maintenant, dans l'unité où cela est possible, le rapport de force qui est devenu indispensable contre la politique de santé de Macron et son gouvernement.

Mobilisons-nous pour l'application immédiate de la prime grand âge et pour l'augmentation générale des salaires.

Paris, le 12 octobre 2021

Contact :

Franck Houlgatte - Secrétaire Général - 06 12 25 94 25

Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIÈRE de la Santé Privée
153-155, rue de Rome—75017 PARIS
Téléphone : 01 44 01 06 10 - Adresse e-mail : secretariat@unsfo.org
Site internet : <http://www.unsfo.org/>